



**PROCÈS VERBAL de la réunion du BUREAU DIRECTEUR
Mardi 19 septembre 2023 en visio conférence**

Présents connectés : Nicolas MARAIS, Patrick DEMAIRE, Béatrice PETIT, Christelle INDRILIUNAS, David DROULLON, Yannick PETIT, Mathilde DESMEULLES, Didier LEBLANC et Jessica BARBIER

Ordre du jour :

- 1) Point licences à date
- 2) Validation du lieu de l'AG de la Ligue le samedi 22 juin 2024
- 3) Point arbitrage du début de saison
- 4) Information COC suite aux brassages jeunes
- 5) Validation de l'ordre du jour du prochain CA LNHB

Début de la réunion à 19h45

1) Point licences à date

A la date 19 septembre 2023, 13.342 licences compétitives étaient qualifiées (11.406 J-1 an).
Un point précis sera réalisé pour chaque comité lors du prochain Conseil d'Administration.

2) Validation du lieu de l'AG de la Ligue le samedi 22 juin 2024

Le bureau directeur valide l'organisation de la prochaine assemblée générale au CSN d'HOULGATE le samedi 22 juin 2024. Une visite du site en cours de réhabilitation complète sera proposée aux clubs. Le format de cette assemblée générale sera défini par lors du prochain Conseil d'Administration.

3) Point arbitrage début de saison

Yannick PETIT informe d'un bon taux de présence des JA, JAJ et T1 au stage de début de saison organisé le 3 septembre 2023 au CSN d'Houlgate (142 présents sur 196).
Bonne implication des EDA sur l'organisation des stages de début de saison pour les JA, JAJ, T2 et T3.
Un stage de rattrapage est programmé le 7 octobre 2023 au CRJS de Petit Couronne.
Yannick PETIT expose les difficultés rencontrées par la CTA pour effectuer les désignations en ce début de saison en raison des nombreuses indisponibilités des JA et JAJ ainsi que du faible nombre de JAJ accédant en Région.

Un point complet sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration.

4) Information COC suite aux brassages jeunes

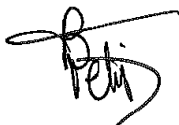
Patrick DEMAIRE informe que les brassages jeunes en honneur régional se sont bien déroulés dans l'ensemble à l'exception des désistements de dernière minute sur la catégorie -17 ans masculin.
Concernant l'enregistrement des conclusions de match dans Gest Hand, un rappel aux clubs a été envoyé par le secrétariat de la COC. Il est important de respecter le délai fixé à 30 jours pour l'enregistrement des conclusions de match afin de permettre à la CTA de travailler sur les désignations.

5) Validation ordre du jour prochain CA LNHB

Le bureau directeur valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration qui aura lieu le mardi 3 octobre 2023 en visio conférence.

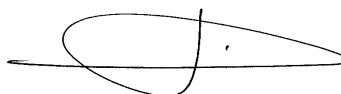
Fin de réunion à 20h45

Béatrice PETIT

Handwritten signature of Béatrice Petit in black ink, featuring a stylized 'B' and 'P'.

Secrétaire Générale

Nicolas MARAIS

Handwritten signature of Nicolas Marais in black ink, consisting of a large, fluid loop.

Président LNHB